

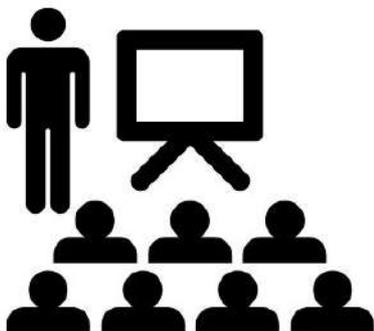
# CNAEMO

## 2024

A l'occasion des assises 2024 du CNAEMO, nous voici partis sur les routes d'Indre et Loire direction Tours à 15 professionnels (travailleurs sociaux, psychologues, directeur, cheffes de services) pour assister à 2 jours 1/2 de formation sur le thème « **parentalités et protection de l'enfance, entre croisement et opposition** »

Reprendre sa posture d'écoute active sans prendre la parole, tout un programme ! Pour ne rien vous cacher, certaines ont quelque peu piqué du nez ! Mais nous avons tout de même été assez attentifs pour formuler quelques questionnements :

Dans le cadre de nos interventions, sommes-nous pris dans des relations de domination de classe voire de mépris social envers les personnes que nous recevons ? Comment pouvons-nous prendre en compte l'altérité, la différence des modèles éducatifs et culturels sans entrer dans une forme de normativité ?



Serge ESCOTS nous invite à sortir de la sémantique de « parent toxique » qui vient pointer les défaillances mais plutôt de créer un contexte relationnel qui favorise les compétences et fait émerger les capacités parentales. Nous pourrions alors parler de « parentalité empêchée » afin de davantage prendre en compte le contexte socio-économique dans lequel la personne se situe. Accompagner vers le changement plutôt que d'appuyer sur la honte et la stigmatisation.

En tant qu'acteurs et actrices de la protection de l'enfance, il reste évidemment de notre responsabilité de poser des repères face à l'inacceptable et de mener l'échange autour des répercussions des violences pour l'enfant. La loi vient alors faire support et rappeler l'interdit à ne pas franchir.

Et parce que ne pouvait pas être laissé sous silence le contexte actuel, les Délégués Régionaux du CNAEMO ont interpellés l'état par un texte engagé sur la situation de la protection de l'enfance et l'impact sur les mineurs : <https://www.ash.tm.fr/protection-enfance/protection-de-lenfance-tres-cher-monsieur-letat-exclusif-898120.php>